



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



**France
Travail**



La Création d'activité

Un programme FSE Auvergne Rhône-Alpes conduit par :

L'ASSOCIATION EDIAS

Nous n'avons pas encore parlé sur ce site de la création ou reprise d'entreprise ESS, ce qui ne veut pas dire qu'il faut ignorer cette solution.

- **Nous te proposons des éléments de réflexion initiaux sur le sujet sachant que la démarche devra être complétée par le suivi d'un parcours proposé par nos amis de l'ESS.**
- **Tout le monde n'est pas fait pour la création d'activité qui est une démarche forcément plus complexe que la recherche d'un emploi salarié mais cela peut être une solution!**



**La création
d'activité
ESS
présente
c'est vrai
plusieurs
avantages**

- **Avoir une certaine autonomie**
- **Choisir son activité**
- **Choisir ses collaborateurs**
- **Avoir un revenu en cohérence avec ce que la structure gagne**
- **Developper d'autres compétences comme l'encadrement, la négociation**
- **S'inscrire dans le projet ESS**





Cependant la démarche compte plusieurs difficultés

- Trouver la bonne idée où le projet local qui puisse marcher
- Affronter les étapes de la création comme les démarches administratives
- Trouver le financement même minimal

On peut cependant répondre à toutes ces objections

**Pour ce qui concerne
le type de projet on a
plusieurs solutions**

- **Avoir une idée originale**
- **Reprendre une idée qui fonctionne déjà sur un autre territoire**
- **Aller sur des fonctions supports ou sur un type d'activité en tension ce qui réduit le risque d'un manque de clientèle**



Les démarches administratives sont plus simples pour les petites structures comme les entreprises individuelles

• En plus les structures de l'ESS vont t'aider à passer ces étapes grâce à leurs experts qui connaissent par cœur les démarches administratives.



Pour le financement qui peut être le problème principal

- Il existe des aides proposées par des structures comme France Travail mais également des fonds disponibles auprès de l'ESS en general.
- Les besoins pour certaines activités sont très limités et tu peux justement sélectionner une activité qui va fonctionner avec un apport minimal.
- La création d'une entreprise ESS peut selon les statuts ne pas coûter grand-chose.



Tu peux aussi envisager la reprise d'une structure de l'ESS.



- La structure existe déjà ce qui est un gros avantage, et la personne qui va te la céder, souvent pour un départ en retraite, va pouvoir t'aider pendant un certain temps pour que tu puisses maîtriser le fonctionnement.
- Autre avantage tu as déjà des clients, fournisseurs, intermédiaires.
- S'il s'agit d'une petite structure et que ta reprise s'inscrit dans une poursuite d'activité dans la logique de l'ESS, le coût de la reprise peut être très limité.

Nous te proposons ici un rapide résumé des possibilités sachant que tu as des documents complémentaires sur le site.

- **Voici ce que l'on te conseille de faire, les étapes à prévoir pour avancer régulièrement sur ton projet**
- **Nous te proposons ces informations à titre indicatif, le mieux est de consulter des professionnels et cela tombe bien, les structures concernées connaissent ce site et le projet**





Avoir une idée même vague du type d'activité que tu veux développer

- **Réfléchir en lisant les informations sur les métiers qui figurent sur ce site mais également en consultant tes proches et pourquoi pas en parlant avec des personnes qui exercent déjà un type d'activité proche de ce que tu veux faire. On peut aussi avoir un projet avec plusieurs personnes mais pas trop...**
- **Le but est d'avoir si possible une idée, au moins d'écarter les grands types d'activités que tu ne veux pas faire**

Consulter le site de nos amis de la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS)



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Auvergne-Rhône-Alpes

Clique sur le logo pour rejoindre le site

C'est le point d'entrée pour compléter tes connaissances sur l'ESS mais également voir tous les types de structures existantes et pouvoir commencer à faire ton choix (clique sur les liens **en rouge**)

Tu as ensuite accès à l'écosystème d'accompagnement qui va te proposer des informations, formations organisées dans toute la région. Tu peux aussi y assister à distance le plus souvent. Inscris-toi et retrouves d'autres personnes dans ta situation et des spécialistes dont l'objectif va être de t'aider

Tu as avec la CRESS Auvergne Rhône-Alpes trois dispositifs complémentaire + infos financements.

- 1. L'information et l'Orientation avec le portail [Ambition ESS Auvergne Rhône-Alpes](#) te propose les informations et actualités avec les évènements et les acteurs de l'accompagnement.**
- 2. L'accompagnement à la Création avec des journées d'informations, webinaires, comme par exemple « créer son projet engagé » ou encore « tout comprendre pour entreprendre dans l'ESS ». Tu as aussi des sessions pour l'obtention de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».**
- 3. Formations: La CRESS propose chaque année un catalogue complet de formations avec des sessions pour démarrer une activité, statuts juridiques, gouvernance et Ressources Humaines.**
- 4. Financements: information et orientation vers les dispositifs de financements (France Active, banques coopératives etc...)**

URSCOOP AURA

Si tu envisages un projet de coopérative, tu vas avoir deux modèles principaux qui sont les SCOP (Sociétés Coopératives Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif)

- Si tu te tournes vers la création d'une coopérative, l'Union Régionale des Sociétés Coopératives (URSCOOP AURA) peut t'aider également.

- **Clique sur l'image pour découvrir leur site**

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



On va trouver 4 dispositifs URSCOOP AURA



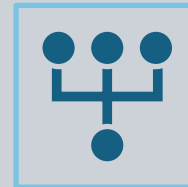
L'accompagnement spécialisé va proposer une incubation et émergence d'activité à travers le développement d'un projet (étude de faisabilité, montage juridique et financier)



La formation à la coopération va proposer des formations spécifiques tout au long de l'année autour de la gouvernance partagée, le modèle économique coopératif et la pérennisation.



Le financement va s'attacher à des appuis et conseils pour mobiliser des fonds propres et des financements spécifiques aux coopératives (socio-fonds, fonds de développements dédiés)



La transmission va soutenir les projets de reprise d'entreprise en SCOP (transmission aux salariés ou à un repreneur pour les petites structures)

L'UDES Auvergne Rhône-Alpes (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire)



Clique sur le logo pour accéder au site

- **L'UDES est une organisation patronale qui va accompagner les employeurs de l'ESS et proposer après la création de ta structure des informations sur les RH, dialogue social et gouvernance.**
- **C'est aussi une porte d'entrée sur les activités de l'ESS avec des adhérents par branche pouvant échanger et conseiller.**
- **L'UDES développe principalement trois dispositifs que nous te proposons rapidement.**

L'UDES propose principalement trois dispositifs



1. L'appui aux employeurs de l'ESS est au cœur même de la mission de l'UDES avec un dispositif d'appui pour les structures employeuses rencontrant des difficultés, particulièrement économiques.
2. Des formations centrées sur le droit du travail, la gestion des ressources humaines spécifiques à l'ESS, le dialogue social, la mesure de l'impact social sont proposées régulièrement.
3. La promotion de l'Emploi en lien avec France Travail et la CRESS travaillent sur l'attractivité des métiers et la question des recrutements.

Tu peux aussi te renseigner sur plusieurs dispositifs qui peuvent t'intéresser :

- Les DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) piloté en partie par la CRESS offre un suivi et accompagnement sur mesure pour consolider et développer l'emploi des structures d'utilité sociale
- France Active Auvergne Rhône-Alpes est un réseau essentiel pour les financements dans ce domaine
- Il existe des incubateurs et accélérateurs spécialisés ESS qui proposent un accompagnement intensif et ciblé comme Ronalipa. Note que certaines universités proposent également des incubateurs dans le domaine de l'ESS. Sur ce dernier point il faut te renseigner auprès des professionnels de l'orientation de ces établissements.

Clique sur les logos



Donc en pratique la logique est la suivante:

- Réfléchir à un concept, idée, activité déjà existante
- Consulter les sites de la CRESS, URSCOOP si besoin et UDES
- S'inscrire à une formation et prendre contact avec les professionnels qui vont t'aider et ton parcours sera organisé.
- Notes que tu peux disposer de financements pour les déplacements et formations auprès de France Travail (voir notre présentation sur les étapes dans la recherche d'emploi sur ce site)



Bienvenue dans notre programme !

« Le décrochage étudiant : des solutions.... Et la nôtre !!! »

